

04 janvier 2017

**A attention de : l'Agent Financier", l'Agent Payeur Principal", et de l'Agent de Calcul;
des Porteurs de titres**

**Crédit Industriel et Commercial (l'Emetteur")
Emission de F 500 000 000 (€76 224 508) de,
Titres subordonnés à durée indéterminée
dont le Code Isin est le : FR0000584377;
(les "Titres")**

Conformément aux modalités des Titres ("Note d'Information"), est donné avis à l'agent financier, agent payeur principal, agent de calcul et aux porteurs le rachat par l'Emetteur de EUR 57 264 305 obligations pour destruction.

Nous vous donnons instruction en qualité d'agent financier d'autoriser Euroclear France de procéder à la destruction des titres ainsi rachetés.

Le montant nominal restant en circulation après destruction sera d'EUR 18 960 203.

Sauf autrement définis par le présent avis, les mots en majuscule auront le sens qui leur est attribué dans les modalités des Titres.

Cordialement,

Au nom et pour le compte de **Crédit Industriel et Commercial S.A.**

By: Hervé BRESSAN

Dûment habilité